

Conseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente
Titre : Centrale géothermique de Lavey : quels coûts et quelles perspectives pour la Ville ?
Initiant-e(-s) : Mathilde MAILLARD

Nous apprenions le 26 septembre dernier la suspension temporaire du projet de centrale géothermique de Lavey, le forage n'ayant pas permis de déceler un débit d'eau chaude suffisant pour produire de l'électricité (cf. <https://www.agepp.ch/news>). Compte tenu de la crise énergétique en cours, la présente interpellation entend interroger la Municipalité sur les conséquences qu'entraîne la suspension de ce projet pour la Ville.

Piloté par la société AGEPP SA, le projet de centrale géothermique de Lavey avait pour vocation de produire chaque année 4,2 GWh électriques (soit l'équivalent de la consommation électrique de 900 ménages) et 15,5 GWh thermiques (soit l'énergie nécessaire pour alimenter et chauffer les bains thermaux de Lavey). A ce stade, le projet aurait déjà coûté CHF 37 millions.

Les Services Industriels de Lausanne détiennent une partie de la société AGEPP SA par l'intermédiaire de la société SI-REN SA - société entièrement en mains de la Ville de Lausanne.

La société SI-REN SA a pour objectif de produire à terme au moins 100 GWh/an d'origine renouvelable, ce qui correspond à la consommation de plus de 33'000 ménages par an, consommant chacun environ 3'000 kWh/an (cf. <https://www.si-ren.ch/portrait/>).

La suspension du projet de centrale géothermique de Lavey est donc susceptible d'avoir des conséquences sur les objectifs de la Société SI-REN SA.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- Quels montants ont été engagés par la société SI-REN SA, respectivement par la Ville de Lausanne, dans le projet de centrale géothermique de Lavey ?
- Quel était le retour sur investissement envisagé par la société SI-REN SA, respectivement la Ville de Lausanne, s'agissant de ce projet ?
- Quelle part de l'énergie produite par cette centrale aurait dû être fournie aux Services Industriels ? Quelles sont les perspectives envisagées par la Ville pour combler cette part ?
- La société AGEPP SA indique que le projet fait l'objet d'une suspension temporaire. Quelles sont les suites envisagées pour ce projet ?
- En matière d'énergies renouvelables, d'autres projets auxquels la Ville a participé

Conseil communal de Lausanne

(directement ou indirectement) ont-il connu le même sort que la centrale géothermique de Lavey. Cas échéant, lesquels et quels sont les montants concernés ?

- Combien de projet d'investissement impliquant la Ville, respectivement SI-REN SA, sont-ils actuellement en cours ?

- Comment la Ville, respectivement la société SI-REN SA, entend-elle atteindre ses objectifs de production d'énergies renouvelables et dans quel délai ?

Lausanne, le 3 octobre 2022
MAILLARD

Mme Mathilde

Signataire(s) :

Pauline Blanc



N. Comel

Virginie Cavalli

